

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2014 - 20H

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BEY Ophélie - BOUDRY Véronique - CHAVANEL Laurent - CORNELOUP Séverine - DIRY Jean-Charles - DUMAS Martine - DUTREMBLE Gilles - LACOMBRE Henri Gabriel - LARUE Philippe - LOMBARD Nathalie - PUZENAT Jessica - QUILLIVIC Eliane - RIZET Jean-Pierre - RYCHLIK Jean-Louis - SAUNIER Renée - SCHIAVONE Pascal - TILLIER Jacky.

**AVAIENT DONNE POUVOIR** : GAUDET Charles à Jean Pierre RIZET  
et RUAUX Eveline à Renée SAUNIER

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014**

***ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"***

### **RECRUTEMENT D'ANIMATEURS ET VOTE DES TARIFS DES CAMPS**

Comme chaque année, il est nécessaire de recruter des animateurs pour le centre de loisirs qui se déroulera du lundi 7 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> Août 2014.

11 animateurs seront recrutés pour la bonne organisation du centre de loisirs

Exceptionnellement, en raison de travaux à l'école maternelle Jean Macé, le centre maternel sera hébergé à l'école maternelle du bourg. Des navettes seront mises en place pour récupérer les enfants de Rozelay.

En autres sorties, Diverty parc, le Pal, le planétarium de Dijon, le lac de Laives.

En ce qui concerne les mini-camps, le principe reste le même que les années précédentes : la municipalité prend en charge 50 % de la dépense totale de chaque camp. Reste à la charge des familles en fonction du quotient familial :

- Séjour 6/8 ans au MONT BEUVRAY : 75 € maximum par enfant
- Séjour 9/11 ans à CHALON DANS LA RUE : 60 € maximum par enfant

Pour le camp ados à CLUNY, le quotient familial n'est pas encore pris en compte. Il sera donc facturé à la famille 75 € par enfant

***ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR" le recrutement des animateurs et le vote du tarif des camps***

Par ailleurs, un tarif est proposé pour la garderie : le matin : de 7h30 à 8h30  
et le soir de 18h à 18h 30  
soit 0.50 € par demi-heure

***ACCORD AVEC 16 VOIX "POUR" ET 3 "ABSTENTIONS"***

### **DESIGNATION DE REPRESENTANT A L'ASSOCIATION AGIRE**

AGIRE est une nouvelle association qui regroupe plusieurs associations d'insertion, pour plus d'efficacité : le Maire sera le représentant de la Municipalité.

***ACCORD AVEC 18 VOIX "POUR" Madame le Maire ne prenant pas part au vote***

### **RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Pour remplacer notre agent décédé début janvier, un recrutement a été lancé : 7 personnes ont été sélectionnées pour un entretien et au final c'est un Cirysien qui a été retenu : il devra intégrer les services techniques au 1<sup>er</sup> juillet prochain pour s'occuper en priorité des espaces verts.

Il sera recruté sur la grille de la Fonction Publique Territoriale sur une base de 35 heures en qualité d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe.

***ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR" ouvrir un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe au tableau des effectifs de la commune à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014.***

## CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE MONTCEAU LES MINES POUR LE T.S.B.

Comme chaque année, la commune va bénéficier d'un spectacle intitulé cette année "Les p'tits pots de fleurs" le mardi 7 octobre 2014, à 20h30 à la salle des fêtes, dans le cadre du festival TANGO SWING ET BRETELLES.

Le coût du spectacle est de 1 600 € HT mais sera gratuit pour les spectateurs.

***ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"***

## DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

La FNACA souhaitant renouveler le drapeau utilisé pour les commémorations, demande une subvention exceptionnelle.

***ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR" l'attribution d'une subvention de cent vingt-six € (526,00 €)***

## QUESTIONS DIVERSES

- **ELECTIONS SENATORIALES** : à noter d'ores et déjà un prochain Conseil Municipal le 20 juin prochain pour désigner les 5 délégués de la commune pour l'élection des sénateurs de notre région le 28 septembre prochain.
- **Madame GERMAIN Léonie** fêtera ses 100 ans en juin. La commune et le CCAS proposeront de lui faire une petite fête en famille, le samedi 5 juillet 11h00, au bâtiment associatif.
- **Les Contes Givrés** seront à nouveau dans notre commune le 21 octobre prochain à la salle des fêtes avec un spectacle du conteur Thierry JALLET intitulé "Par Titoutis".
- **Déchetterie** : à la demande de la CCM, la réunion publique qui devait être programmée le 3 juillet est reportée à une date ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Secrétaire de séance,  
Pascal SCHIAVONE